

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

autres chantiers. La moitié sud par contre a nécessité la construction d'une estacade de 70,5 m de long, s'éloignant de plus en plus du terrain (fig. 9). Chacun des deux blondins de 20 t exerce un effort horizontal de 300 t. La construction a été simplifiée par le voisinage du rail vertical amont et du rail horizontal. Les voies de roulement sont des poutrelles à larges ailes courbées selon un cercle de 802 m de rayon. Les entretoises possèdent chacune deux âmes pleines de 30 mm découpées d'une pièce ; les attaches aux poutres longitudinales et aux tirants sont boulonnées. Les tirants, légèrement inclinés, ont une longueur maximale de 33,8 m et sont constitués par des DIN 45 couchés. Les têtes d'ancre s'adaptant aux tirants sont découpées dans des tôles épaisses. Les colonnes formées par des DIE atteignent une hauteur de 14,8 m. On reconnaît dans la figure 10 le léger contreventement et les petits poteaux destinés à réduire la longueur de flambrage des colonnes et des tirants. La distance normale entre les palées est de 7,60 m. Des études préliminaires ont prouvé que des portées plus grandes n'étaient pas économiques, malgré la réduction du nombre des câbles d'ancre.

DIVERS

Création de l'Association suisse pour l'automatisme

Le développement de l'utilisation de la vapeur puis de l'électricité dans le courant du XIX^e siècle a libéré l'homme d'une grande partie de l'effort physique que lui demandait son travail. Cette « première révolution industrielle » a eu en contrepartie une augmentation des fonctions dites « intellectuelles » ; beaucoup de ces fonctions sont des travaux de routine : surveillance de la tenue d'une consigne, contrôle de l'exécution d'un programme, organisation d'un approvisionnement, etc. Ces travaux, à leur tour, peuvent avantageusement être confiés à une machine, de façon à libérer l'homme pour une activité véritablement créatrice. Tel est le but de l'« Automatique », nouvelle science qui groupe la technique déjà classique des réglages automatiques, celles plus nouvelles de « l'automation » des servo-mécanismes et des calculateurs électroniques, et dont l'essor marque le début de la « deuxième révolution industrielle ».

Cette nouvelle science a eu déjà et aura toujours de profondes répercussions sur le développement de l'industrie suisse tant pour l'automatisation de ses procédés de fabrication que pour sa participation à la production de servo-mécanismes.

Le développement de l'« Automatique » a conduit déjà dans certains pays étrangers à la constitution d'associations nationales en vue de promouvoir cette nouvelle science. Ces associations sont en train de se grouper dans une fédération internationale.

A quel point le besoin d'une telle association existait en Suisse également est prouvé par le succès qu'a rencontré la création d'une « Association suisse pour l'Automatique ». L'assemblée de fondation de cette nouvelle association s'est tenue le jeudi 6 décembre dernier,

* * *

Ces constructions ont été érigées à l'aide d'une grue à tour ou d'un derrik. Malgré leur emplacement souvent très exposé, leur montage n'a jamais donné lieu à des difficultés majeures. Le système d'ancre choisi a influencé la suite des opérations de montage. A Sambugo, la construction a été réglée et scellée consécutivement au montage avant la pose des câbles. On a procédé de même à Moiry ; la place nécessitée par les foreuses exigea cependant le démontage temporaire ultérieur d'un élément de tirant par palée. A Mauvoisin, pour les ponts 2 et 3, il a été nécessaire de sceller les têtes d'ancre, de forer les trous et de poser les câbles avant le montage de la charpente. La pose des têtes d'ancre a dû de ce fait être exécutée très soigneusement avec une tolérance de ± 2 mm ; les trous des boulons de l'attache des entretoises furent alésés sur place. Tous les joints de montage ont été boulonnés, les assemblages fortement sollicités au moyen de boulons ajustés. Les possibilités de transport (routes de montagne et téléfériques) ont déterminé le poids et l'encombrement des plus grandes pièces.

dans l'Auditorium Maximum de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. Lors de cette assemblée, le professeur *E. Gerecke*, président du comité provisoire, qui a effectué les travaux préparatoires en vue de cette fondation, exposa tout d'abord les raisons qui militent en faveur de la création d'une Association suisse pour l'Automatique ; il fit l'historique des travaux qui ont préparé cette création ainsi qu'un exposé des projets de statuts. Il montra les étroites relations qui uniront la nouvelle association aux associations amies qui ont accepté de la patronner, à savoir la Société suisse des ingénieurs et des architectes (S.I.A.), l'Union technique suisse (U.T.S.) et l'Association suisse des électriciens (A.S.E.). Les membres de ces associations bénéficient d'une réduction de moitié de leur cotisation à la nouvelle association ; d'autre part les associations « amies » ont le droit d'avoir un délégué au sein du comité de cette nouvelle association. Loin de constituer une concurrence, l'Association suisse pour l'Automatique complétera et coordonnera l'activité des anciennes associations dans le domaine de l'automatique.

Sous la présidence de M. le professeur *Tank*, l'assemblée approuva à l'unanimité des statuts et procéda à l'élection de son premier comité. M. le directeur *Ch. Seippel*, au nom de la S.I.A., M. le professeur *Tank*, au nom de l'A.S.E. et M. le directeur *Trachsler*, au nom de l'U.T.S., dirent tout l'appui que leurs associations respectives apportent à la fondation de l'Association suisse pour l'Automatique.

M. le professeur *L. Borel*, de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (E.P.U.L.), témoigna de l'approbation et des vœux de M. le professeur *Stucky*, directeur de l'E.P.U.L.

Plus de 500 membres individuels et plus de 50 membres collectifs se sont déjà annoncés pour faire partie de l'Association suisse pour l'Automatique, qui a immédiatement commencé son activité par un cours d'intro-

duction consacré aux « Méthodes modernes pour l'analyse des phénomènes dynamiques dans la mécanique, l'électrotechnique et l'automatique ». Ce cours fut suivi par plus de 400 participants et sera suivi d'autres cours du même genre.

Tous renseignements concernant l'Association suisse pour l'Automatique peuvent être obtenus en s'adressant à son président, M. le professeur *E. Gerecke*, Institut pour l'électrotechnique générale de l'E.P.F., Sternwartstr. 7, Zurich 6.

NÉCROLOGIE

Marc d'Espine

(1894-1956)

Marc D'Espine est décédé le 23 octobre 1956, après quelques mois de maladie au cours desquels il est resté l'homme courageux et aimable qu'il a été toute sa vie. Ses grandes qualités de cœur et de caractère allaient de pair avec celles de son intelligence. Ce n'est donc pas seulement sur le plan professionnel qu'il convient de retracer la vie et l'activité du disparu ; son rayonnement bienveillant et humain était tel qu'il faut évoquer la silhouette complète de cette belle personnalité.

Après avoir terminé ses études à l'Ecole polytechnique fédérale et obtenu le diplôme d'ingénieur-mécanicien en 1919, Marc D'Espine fut d'abord assistant du professeur Stodola, puis il entra au service de la maison Sulzer Frères S. A., à Winterthour, pour le compte de laquelle il passa quelques années à Madrid.

Il revint au pays en 1925 et s'installa à Genève pour occuper le poste de sous-directeur de la Société franco-suisse pour l'Industrie électrique. Il prit part ainsi, en 1927, à la constitution de la Banque générale pour l'Industrie électrique, devenue l'actuelle Société générale pour l'Industrie. Il entra comme fondé de pouvoirs dans cette nouvelle société et en franchit rapidement les divers échelons pour en devenir directeur en 1935, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort. C'est donc pendant près de trente ans qu'il travailla chaque jour, de toutes ses forces, avec toute sa conscience, son exactitude et son intelligence, au développement de la société à laquelle il s'était attaché. Bien que s'occupant essentiellement des questions financières et administratives, il était resté ingénieur par ses méthodes de travail et examinait toujours avec intérêt et compétence les problèmes techniques qui lui étaient soumis.

Il a fait partie de divers conseils d'administration dans lesquels il représentait les intérêts de la Société générale pour l'Industrie, tels la Société financière italo-suisse, la Société méridionale d'Electricité et le Gaz de Naples. Il siégeait également dans d'autres conseils, comme ceux de la Genevoise-Assurances et de l'Union Nasic, qui l'avaient appelé à titre personnel pour bénéficier de la sûreté de son jugement et de l'objectivité

de ses avis. Et il ne faut pas oublier le Conseil de la Compagnie genevoise des Tramways électriques, où il a rendu de grands services pendant près de trente ans, de 1927 à fin 1955.

A côté de ses multiples activités, Marc D'Espine a encore trouvé le temps de faire la large part des devoirs qui incombent à un bon citoyen sur le plan civique et sur le plan social. Il a été député au Grand Conseil genevois de 1930 à 1933 et était conseiller municipal de la commune de Collonge-Bellerive depuis 1931 et adjoint au maire de cette commune depuis 1947.

Sur le plan social, il s'occupait avec beaucoup de dévouement de l'Hospice général, dont il présidait depuis de longues années l'importante sous-commission des finances, et participait activement aux travaux de la Commission administrative de l'aide à la vieillesse.

Marc D'Espine a voulu faire aussi œuvre utile à la Section genevoise de la S.I.A., où il était entré en 1927 : désigné au début de 1954 pour faire partie du Conseil professionnel des ingénieurs de la Section genevoise, il en a présidé les travaux pendant l'année 1955. En outre, il était heureux d'être depuis le début de 1956 membre suppléant du Conseil suisse d'honneur, juste hommage de ses collègues.

Malgré sa brillante carrière et l'important rôle qu'il a joué dans la vie genevoise, Marc D'Espine est resté un modeste, bienveillant à l'égard de chacun. Il désirait avant tout rendre service à son prochain et remplir sa tâche quotidienne dans un esprit de droiture, de loyauté et d'oubli de soi-même.

C'est un homme de valeur qui s'en est allé, un homme à l'amitié sûre et profonde, un homme comme il en faudrait beaucoup pour que le monde soit plus sensible à ce qui est juste, à ce qui est bon, à ce qui est essentiel.

F. B.



MARC D'ESPINE
(1894-1956)

LES CONGRÈS

Comité suisse de l'éclairage¹

Conférences sur la technique de la lumière et de l'éclairage

Depuis des années, le C.S.E. suit avec intérêt l'instruction des élèves des universités techniques dans le domaine de la technique de la lumière et de l'éclairage. Sur la proposition du Dr *M. Strutt*, professeur à l'E.P.F., le C.S.E. a décidé d'organiser, du 14 janvier au 18 février 1957, une série de conférences sur la technique de la lumière et de l'éclairage, ceci dans le cadre du colloquium « Moderne Probleme der theoretischen und angewandten Elektrotechnik » à l'école d'électrotechnique de l'E.P.F. Les conférences ont lieu le lundi, de 17 à 19 heures, à l'auditoire 22c de l'ancien bâtiment de physique de l'E.P.F., Gloriastrasse 35, Zurich.

¹ Secrétariat : Seefeldstrasse 301, Zurich 8.